



## FORMULES D'ADHESION " BEAUX JOURS "

Saison sportive 2017 / 2018

Les formules Beaux Jours permettent de jouer librement sur l'ensemble des terrains du tennis-club. La cotisation inclut les frais de dossier, la licence FFT obligatoire et l'accès à la réservation par internet (à partir du 22 avril 2017)

Cotisation par personne, licence FFT incluse*	Formule 6 mois <b>PRINTEMPS</b> Valable du 1er mars au 30 août 2018	Formule 4 mois <b>ETE</b> Valable du 1er mai au 30 août 2018
	<b>ENFANTS</b> (- 12 ans)	<b>49 €</b>
<b>JEUNE</b> (12 - 18 ans)	<b>99 €</b>	<b>79 €</b>
<b>ADULTE</b> (+ 18 ans)	<b>159 €</b>	<b>129 €</b>
<b>DUO</b> (2 adultes)	<b>239 €</b>	<b>199 €</b>

(1) Montant des licences FFT 2018 : Adulte = 29€ / Moins de 18 ans : 20€

### Réduction FAMILLE

10% de réduction sur le total à partir du 3ème adhérent de la même famille

**INVITATIONS** : les adhérents "Beaux Jours" peuvent inviter une personne non adhérente au tarif horaire de 10 € pour les courts extérieurs et 13 € pour les courts couverts.

**TERRAINS DE LA JONCHERE** : l'accès aux terrains nécessite une carte d'accès individuelle remise contre une caution de 15€ par carte.

#### Conditions générales des formules Beaux jours :

La licence FFT inclut une assurance en cas d'accident sur les courts. Elle est obligatoire.

La formule DUO s'applique pour une inscription le même jour de deux adultes, de la même famille ou pas.

Les réductions ETUDIANT et FAMILLE s'appliquent sur présentation d'un justificatif. Sont considérés comme appartenant à une même famille les personnes figurant sur un même livret de famille.

Aucune réduction ne sera accordée aux joueurs déjà licenciés dans un autre club.